

**Tableau 1. Surveillance de la silicose: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries**

Code CTI *	Groupe d'industries	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	<5	27 816	—
2/3	Forêts, pêche et piégeage	0	7 857	—
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	27	18 186	10,60 (6,98-16,10)
5	Industries manufacturières	74	565 737	1,13 (0,84-1,51)
6	Construction	22	175 679	1,20 (0,77-1,89)
7	Transports, communications et autres services publics	7	165 949	0,36 (0,17-0,77)
8	Commerce	18	357 388	0,55 (0,34-0,90)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	<5	19 415	—
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	37	484 003	0,85 (0,58-1,25)
11	Administration publique et défense	12	157 933	0,63 (0,35-1,12)
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

**Tableau 2. Surveillance de la silicose: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions**

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	<5	26 772	—
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	<5	22 792	—
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	<5	24 940	—
25	Membres du clergé et assimilés	0	113	—
27	Enseignants et personnel assimilé	<5	41 694	—
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	12	108 760	1,46 (0,78-2,73)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	0	12 730	—
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	9	162 138	0,57 (0,29-1,13)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	6	123 290	0,66 (0,29-1,50)

61	Travailleurs spécialisés dans les services	31	298 291	1,08 (0,73-1,59)
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	<5	40 975	—
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0	463	—
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	0	7 729	—
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	25	10 051	18,60 (12,00-28,60)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	15	67 243	2,26 (1,33-3,84)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	8	81 535	1,01 (0,49-2,04)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	25	161 901	1,34 (0,87-2,05)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	31	276 757	0,93 (0,63-1,38)
87	Travailleurs du bâtiment	19	181 408	0,84 (0,52-1,36)
91	Personnel d'exploitation des transports	6	143 841	0,34 (0,15-0,77)

93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	10	128 518	0,78 (0,41-1,48)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	<5	23 409	—
99	Travailleurs non classés ailleurs	15	180 651	0,83 (0,49-1,41)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

*Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.*